



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article L 121 – 10 du Code des Communes)

**Le Conseil Municipal se réunira à la mairie,
le jeudi 4 décembre 2025 à 20h30.**

Affiché, le 28 novembre 2025

ORDRE DU JOUR - Session ordinaire

Adoption du procès-verbal du 9 octobre 2025

I-Délibérations

1. Admission en non-valeur de titres de recette,
2. Dotation provisions pour dépréciation de comptes de redevables,
3. Décision modificative n°2,
4. Autorisation de mandater avant le vote du BP 2026,
5. Instauration d'une participation au financement de la protection sociale complémentaire « risque santé » des agents dans le cadre d'une procédure de labellisation,
6. Mise à jour du tableau des emplois à la suite d'une réussite concours.

II- Décisions

1. Fixation de la redevance pour occupation du domaine public par les ouvrages de distribution GRDF au titre de 2024,
2. Fixation de la redevance pour occupation du domaine public par les ouvrages de distribution GRDF au titre de 2023,
3. Convention de mise en place d'un service commun insalubrité avec Marne et Gondoire.

III-Information

